

## CHAPITRE 2 : La diversité culturelle, un fait et un défi

**É**voquons quelques-unes des difficultés qui résultent de la multiplicité des racines ethno-culturelles des peuples qui coexistent sur un même territoire ou dans un même État : un attachement à ces racines qui peut l'emporter sur leur attachement à l'État ; une conception différente des valeurs fondatrices de la cohésion sociale, en particulier de la place des valeurs démocratiques ; la volonté de maintenir des pratiques traditionnelles hautement distinctives.

Comment les sociétés européennes, au cours de ces dernières décennies, ont-elles fait face à ces difficultés et établi des réglementations et des mesures administratives destinées à réguler les rivalités et les violences suscitées par cette diversité ?

### DE L'ACCULTURATION- ASSIMILATION À L'INSERTION PUIS À L'INTÉGRATION

Du point de vue de la psychologie sociale, « l'acculturation » désigne le processus par lequel un individu fait l'apprentissage et intériorise les valeurs et les normes du milieu dans lequel il cherche à s'insérer. Vue sous cet

angle, l'acculturation ne se différencie guère de la socialisation : à terme, les individus sont censés s'être adaptés à leur nouvelle société et à sa culture ; ils se sont socialisés en même temps qu'acculturés. Ce processus s'opère par le biais de l'éducation mais aussi dans le cadre des expériences de la vie quotidienne : l'individu est appelé à y prendre une part active en les observant, les interprétant, les assimilant, pour ensuite les reproduire par le biais d'instruments culturels acquis, au premier rang desquels la langue. À l'échelle de l'anthropologie culturelle, ce même mot d'acculturation désigne le processus à l'œuvre lorsque ce sont deux cultures qui se trouvent en contact et agissent et réagissent l'une par rapport à l'autre.

La dernière phase « logique » d'un processus d'acculturation est « l'assimilation », en l'occurrence la disparition de la culture d'origine au profit des valeurs et des institutions de la culture du milieu d'accueil. L'individu « assimilé » l'est un peu comme un aliment peut l'être par sa digestion ! Aujourd'hui, l'éthique collective condamne ce type de politique, issu de l'idéologie de la période coloniale, comme gravement attentatoires aux droits humains fondamentaux.

Depuis une cinquantaine d'années, le terme « assimilation » est lui-même devenu tabou. Les institutions internationales (telles que l'Unesco) ont pris acte de ce changement en soulignant la valeur unique et la richesse de chaque culture, et en déclarant la diversité des cultures « bien commun de l'humanité ».

En France, c'est depuis les années 70 que le terme *assimilation* a été formellement rejeté au profit des termes *insertion* et *intégration*. Au début des années 80, c'est le premier de ces termes, insertion, qui est à l'honneur. Il désigne la politique d'un État qui s'engage en matière sociale (scolarisation, protection sociale, emploi, logement) mais qui n'intervient aucunement dans la vie privée. Depuis les années 90, ce terme a été abandonné au profit du second, intégration, consacré officiellement en France par la création simultanée, en 1989, du Haut Conseil à l'Intégration (H.C.I.) et du Secrétariat général à l'Intégration. Le H.C.I. définit le terme d'intégration dans l'un de ses rapports comme « un processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales, en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité ». L'intégration passe par cinq vecteurs essentiels : le statut juridique, la formation, l'emploi, le logement, l'insertion sociale et culturelle par une participation à la vie politique locale. L'insertion n'est plus dès lors qu'un des volets de la politique d'intégration.

## LE MULTICULTURALISME

Il s'agit là de l'autre extrémité de l'éventail des politiques possibles, à l'exemple du choix temporaire du Royaume-Uni. Dans ce modèle, l'intégration de l'individu passe par celle de la communauté dont il fait partie. Celle-ci bénéficie d'un traitement spécifique ayant pour objet de rétablir une égalité des chances, compromise par le creusement des inégalités socio-économiques et les pratiques racistes ou sexistes (*affirmative action*<sup>1</sup>). Ce choix préconise le « chacun chez soi » : usage de la langue maternelle, respect des coutumes et modes de vie traditionnels, pratiques culinaires, sociales et religieuses, large endogamie, etc.

Cette forme de communautarisme fait aujourd'hui l'objet d'un assez large constat d'échec. L'ex-Première ministre britannique Theresa May le constatait elle-même sans détour.

## LE CHOIX D'UNE DÉMARCHÉ INTERCULTURELLE

Face à la pluralité des cultures et aux difficultés qu'elle engendre, un autre choix est possible : celui de l'interculturalité.

« L'interculturel » n'est pas d'abord un fait, il ne désigne pas seulement l'interaction factuelle des individus ou des groupes. Il est la volonté de donner un sens à ce fait. Il est d'abord une tâche, une entreprise, une résolution : le projet de convertir ce fait en un choix, celui de lutter contre les violences interindividuelles et intergroupes, et de bâtir, autant que faire se peut, des interactions pacifiées et fécondes entre les personnes, les groupes sociaux, les

<sup>1</sup> En français : « discrimination positive ».

peuples. L'interculturel est donc un horizon, une utopie au sens plein du terme : le dessein de transformer ce qui peut être et qui est souvent source de tensions et de conflits en un ordre dynamique permettant à chacun de s'intégrer, de gérer la diversité culturelle aux divers échelons de sa vie personnelle, dans son environnement, dans la société globale et dans la mondialité. « L'interculturel n'est pas un luxe d'intellectuel, c'est une nécessité pour échapper à la violence et à l'enfermement communautaire »<sup>2</sup>.

On peut dès lors désigner comme « pratiques interculturelles » les dialogues, les échanges, les pédagogies, les institutions, les politiques mises en œuvre afin d'amener les personnes et les groupes sociaux de différentes origines et de traditions ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques diverses à mieux se connaître et à mieux se comprendre, à se reconnaître mutuellement dans leurs différences, et cela dans un double objectif : approfondir pour eux-mêmes leurs identités respectives, leurs solidarités propres, leurs appartenances ; favoriser leur intégration économique, sociale, politique, culturelle, et par là établir (ou rétablir) la paix et la cohésion sociales au sein de sociétés culturellement diversifiées.

L'engagement en faveur du développement des pratiques interculturelles repose ainsi sur la conviction (de nature anthropologique) que les deux finalités que sont (pour une personne comme pour un groupe) *personnaliser* et *socialiser*, loin de se contredire, prospèrent (ou périssent !) ensemble parce que chacune est condition de l'autre. Ce n'est que dans les interactions entre individus, entre l'individu et son milieu

d'appartenance, entre l'individu et la société globale, entre sociétés, entre la société et son environnement naturel, que se construisent les identités personnelles et collectives, les cultures, et donc les nations ou les peuples.


## DE L'INTERCULTURALITÉ À L'INTERCONVICTIONNALITÉ

L'interculturalité est donc une conception des relations sociales, des pratiques politiques et de la vie culturelle bien différente du multiculturalisme. Elle se refuse à émettre des jugements de valeur différenciant ou hiérarchisant les cultures des populations coexistant à l'intérieur d'une même société ; en ce sens, elle réclame la pratique collective d'une large tolérance, ou mieux, celle de la laïcité. Mais cela ne suffit pas. L'objectif visé comporte aussi l'acquisition d'un ensemble de valeurs favorisant une cohabitation apaisée des groupes sociaux de diverses natures, ce qui implique l'organisation de confrontations entre citoyens engageant leurs *convictions* personnelles.

Les citoyens sont libres de conserver leurs diverses appartenances, une affiliation avec un ou plusieurs groupes culturels donnés ; ils peuvent afficher publiquement leurs singularités culturelles et leurs convictions religieuses ou philosophiques dans l'aire publique. Mais il est vital que chacun d'eux adhère à un ensemble de valeurs et d'institutions sans lesquelles la société sombrerait dans la violence et se désagrègerait.

Le choix et l'affirmation de ces valeurs est loin d'aller de soi. Il ne suffit pas d'en affirmer la nécessité, encore faut-il les définir à la fois de

<sup>2</sup> J.M.G. Le Clézio, prix Nobel de littérature 2008, cofondateur de la *Fondation pour l'Interculturel et la Paix*.



façon formelle et du point de vue de leur traduction en termes de pratiques sociales. Passer de la théorie à la praxis implique obligatoirement de prendre appui sur des débats permettant de confronter des convictions différentes dans un esprit de respect et de compréhension mutuels. Sans volonté d'énoncer une « vérité » qui s'imposerait comme dominante. C'est bien là le sens que nous donnons au concept d'*interconvictionnalité* que nous mettons au cœur de cet essai.

C'est aussi ce qui légitime une réflexion approfondie sur la définition même du concept de « peuple », non plus dans son contexte historique mais dans sa réalité actuelle, celle des brassages de populations et de cultures qui caractérisent la situation présente de l'humanité. C'est l'objet du chapitre suivant que d'en jeter les bases.